

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 40 Travail de Fin d'Études			
Code	SOAS3B30AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	108 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Soumia LAHDILY (soumia.lahdily@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement Travail de Fin d'Etudes constitue l'épreuve transversale finale.

Cette unité d'enseignement se veut un aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel. Elle le plonge dans un processus dynamique d'observation, de recherche, d'analyse et de réflexion. L'étudiant s'inscrit dans une démarche d'écriture qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
- 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- 6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale
- 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- 6.5 Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention
- 6.6 Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

- 7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.4 Développer la créativité.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Construire un questionnement argumenté en lien avec le travail social et issu d'une pratique de terrain.
- II. Traiter son sujet à partir des références théoriques et empiriques articulées à une pratique de stage, en exploitant des contenus de cours, des lectures et des contacts divers.
- III. Construire une analyse réflexive sur le sujet traité.
- IV. Témoigner tant par écrit qu'oralement, d'un positionnement professionnel fondé et argumenté.
- V. Proposer des pistes en réponse au questionnement soulevé dans les pratiques de travail social.
- VI. Communiquer de manière structurée et rigoureuse et ce, en utilisant un langage professionnel.
- VII. S'inscrire dans un échange contradictoire avec des professionnels.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : SOAS3B29AS

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOAS3B30AS· Travail de Fin d'Études 108h / 16 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

+ HELHa Campus
Mons

Travail de fin d'études 108 h

+ HELHa Campus
Montignies

TFE 96 h

Atelier Collectif TFE 12 h

+ HELHa Campus
Montignies (HD)

TFE 96 h

Atelier collectif TFE 12 h

+ HELHa Louvain-
la-Neuve

TFE 108 h

Les descriptions détaillées des différentes parties sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 16/60 du Bloc 3

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement du TFE » du département.

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de la partie TFE

Volume horaire	108 h
Coordonnées du titulaire et des intervenants	Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)

2. Présentation

Introduction

Le Travail de Fin d'études (TFE) est l'épreuve terminale de la formation des étudiant·e·s assistants sociaux. Il constitue un moment privilégié de réflexion et de systématisation personnelle et se veut l'aboutissement du chemin parcouru par l'étudiant·e dans sa capacité à construire, sur base d'une analyse personnelle, un positionnement professionnel.

L'élaboration d'un TFE relève d'un savoir d'action qui lie théories et pratiques.

C'est une démarche d'écriture, un processus dynamique qui permet de penser son action et d'entrer dans un processus de mise à distance. Cela implique la collaboration régulière avec un·e accompagnateur/trice tout au long du processus d'élaboration du travail.

Les objectifs du cours sont :

- Rentrer dans une démarche de recherche
- Formuler et mettre au travail une question qui intéresse le travail social
- Analyser une pratique de travail social dans laquelle l'étudiant·e a été impliqué·e
- Prendre position en tant que futur·e professionnel·le
- Construire un développement méthodique, cohérent et dont les matériaux sont choisis judicieusement
- S'inscrire dans une démarche de présentation orale du travail et dans un échange contradictoire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

Pour le travail écrit :

- construire un questionnement contextualisé dont les aspects sont spécifiés et explicités
- construire et adopter une dimension critique (analytique) par rapport à la réalité étudiée
- témoigner d'un positionnement professionnel fondé et argumenté à travers des conceptions de travail défendues, des points de vue retenus, des choix de grilles de lectures, les propositions avancées.
- construire un développement méthodique, cohérent dont les matériaux auront été choisis judicieusement en regard de la question traitée
- communiquer par écrit en respectant les règles d'écriture (syntaxe, orthographe, grammaire) et les règles de référencement

Pour le travail oral :

- mettre clairement en évidence des lignes de force relatives au contenu du travail et des perspectives consistantes qui prolongent le travail écrit
- argumenter, approfondir et répondre clairement aux questions des membres du jury.

3. Description

Contenu

Contenu du TFE

Le sujet du TFE porte sur **la pratique du travail social, dans laquelle l'étudiant·e a été impliqué·e.**

Il peut s'agir de :

- la pratique professionnelle dans le cadre du stage de BLOC 3 et/ou de ses stages antérieurs ;
- plus globalement, l'expérience ou/et le cheminement professionnel de l'étudiant·e ;
- les pratiques de travail social de l'organisme dans lequel il/elle a effectué son stage ;
- les pratiques qui caractérisent tout un champ social.

Le TFE comporte entre 110 000 et 150 000 caractères (interligne 1,5).

Contenu du travail autonome de l'étudiant·e :

- L'élaboration du développement et du plan, la recherche et la collecte des matériaux, la rédaction d'un projet de texte, les corrections, la rédaction de la version définitive, de la table des matières et de la bibliographie.
- La préparation du document pour la Bibliothèque-Centre de Documentation.
- La préparation de la défense orale.

Démarches d'apprentissage

La réalisation du TFE se base sur une relation de travail avec un membre du corps professoral qui assume une fonction d'accompagnement et ce sous la forme de séminaires et de rencontres individuelles.

L'accompagnateur/trice soutiendra, suivant les situations particulières des étudiant·e-s, une approche inductive et/ou une approche déductive et/ou une approche interactive et/ou des analyses de situations. L'étudiant·e sera également inscrit·e dans une démarche d'apprentissage autonome.

Dispositifs d'aide à la réussite

Pour l'aider dans la construction de son TFE, l'étudiant·e bénéficie de :

- Quatre séances d'information générales de 2 heures.
- Cinq (éventuellement six) rencontres individuelles avec son accompagnateur/trice.
- Trois séances collectives de travail en petit groupe avec son accompagnateur/trice.
- Des fiches pédagogiques et des fiches « Aide à l'utilisation du traitement de texte ».
- Document de référence relatif à la bibliographie et aux citations avec accompagnement.

Ouvrages de référence et supports

En regard de la problématique traitée par l'étudiant·e, sur base d'une recherche autonome et/ou sur suggestion de l'accompagnateur.

Supports :

Le Document de Référence du Travail de Fin d'Etudes 2020-2021

Le dossier « Fiches pédagogiques pour l'élaboration du TFE »

Les outils de la Bibliothèque - Centre de Documentation : accès aux ressources documentaires en versions papier et électronique et divers répertoires disponibles via le portail documentaire.

4. Modalités d'évaluation

Voir Document de référence pour le Travail de Fin d'études.